**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 58 (1944)

**Heft:** 3-4

**Artikel:** Armorial de la noblesse féodale du pays romand de Fribourg [suite et

fin]

**Autor:** Vevey-L'Hardy, Hubert de

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-745293

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Armorial de la noblesse féodale du Pays romand de Fribourg

par Hubert de Vevey-L'Hardy.

(Suite et fin).

Villaz. — Ces ministériaux, connus dès 1155 environ, disparurent dans la première moitié du XIVe siècle; ils portaient le nom du village de Villaz-Saint-Pierre, dans le district de la Glâne.

Le donzel Conon de Villaz utilisa en 1297 un sceau scutiforme<sup>1</sup>) dont le champ présente un haume (fig. 53); mais nous doutons qu'il puisse être considéré comme une figure héraldique.



Fig. 53



Fig. 54

Le même personnage, comme chevalier, se fit graver un autre sceau²) qui présente: un sautoir surmonté de (une boule?) (fig. 54). Il est à remarquer qu'un moulage de ce sceau, fait il y a une vingtaine d'années³), présente une pièce arrondie, peu distincte, surmontant le sautoir, alors que, dans son état actuel, le sceau original ne la donne plus; c'est là, pensons-nous, l'origine de la lune ou du haume surmontant le sautoir que présentent certains armoriaux fribourgeois.

Les Villaz étaient ensevelis dans le cloître d'Hauterive où se trouve encore une fresque à leurs armes, datant du XIVe siècle: de gueules au sautoir d'argent; cimier: un bonnet recourbé, d'argent, vu de profil, sommé d'une petite boule d'où sort une houpe de plumes de coq de sable.

Villars. — Ministériaux connus dès avant 1143 qui portaient le nom du village de Villars-sur-Glâne, au district de la Sarine. Plusieurs membres de cette famille paraissent aussi dans les documents sous le nom d'Achard. Ils semblent s'être éteints vers la fin du XIVe siècle.

Tous les sceaux donnent comme armoiries: un sautoir accompagné en chef d'une fleur de lis; sceaux de: Wuillelme, 1277—1324<sup>4</sup>) (fig. 55), Jacques, curé de Frutigen, 1337—1348<sup>5</sup>).

<sup>1)</sup> AEF: Titres d'Illens, Nº 90.

<sup>2)</sup> AEF: Hauterive, Ier suppl., No III.

<sup>3)</sup> Communication de M. le chanoine N. Peissard, à Fribourg.

<sup>4)</sup> AEF: Hauterive, G 17, 26, 27; Stadtsachen B, N<sup>0</sup> 6; Traités et Contrats, N<sup>0</sup> 370; sceaux coupés.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>) AEF: Hauterive, Ier suppl., 132, 136; II, N<sup>0</sup> 119; K N<sup>0</sup> 12—14, 20, 24, 27, 31, 38; E N<sup>0</sup> 16; D N<sup>0</sup> 30.

Un petit sceau plaqué, utilisé en 1324<sup>1</sup>), donne une brisure: un sautoir accompagné en chef d'une fleur de lis, et à dextre d'une étoile à six rais (Fig. 57).

Les Villars avaient leur tombeau dans le cloître d'Hauterive, à côté de celui des Maggenberg; on y voit encore une écu sculpté au sautoir et à la fleur de lis (Fig.56),







Fig. 57

Fig. 56. Ecu aux armes de Villars fin du XIIIe siècle au cleitre d'Hauterive

de la fin du XIIIe siècle, ainsi qu'une fresque de la même époque, donnant: d'azur au sautoir d'argent accompagné en chef d'une fleur de lis du même. C'est sans aucun doute par suite de la proximité de ces sépultures que l'écu de Villars fut attribué dans presque tous les armoriaux fribourgeois à la famille de Maggenberg, mais généralement avec la fleur de lis d'or.

Vuicherens. — Ministériaux des seigneurs d'Arconciel, les Vuicherens tiraient leur nom d'un hameau disparu, situé entre les villages de Marly-le-Grand et de

Chésalles, au district de la Sarine. Cette famille, connue dès la fin du XIIe siècle, s'éteignit dans la famille d'Estavayer peu après 1365.

Le sceau<sup>2</sup>) du chevalier Jean, 1312, indique: taillé, le premier pan chargé d'une licorne issante du trait.

L'armorial du Pays de Vaud du Colonel A. de Mandrot, 1880, donne: taillé d'argent à la licorne de gueules issante du trait, et de sable plain<sup>3</sup>).

Il est à remarquer que Jean de Treyvaux, curé de Romont, utilisa en 1337 un sceau<sup>4</sup>) donnant l'écu de Vuicherens (fig. 58); peut-être sa mère était-elle issue de cette famille?



Fig. 58

Vuippens. — Famille d'origine dynastique, connue dès le milieu du XIIIe siècle, probablement issue de celle de Corbières, et ayant possédé la seigneurie de Vuippens au district de la Gruyère où elle avait son château. Elle s'éteignit dans la première moitié du XVIIe siècle. Deux familles de Vuippens, l'une bourgeoise de Fribourg, l'autre de Moudon, ne sont certainement pas de même souche. Par contre, la famille d'Everdes, tirant son nom d'un château aujourd'hui ruiné se trouvant dans la commune d'Echarlens, non loin de Vuippens, était une branche de la famille de ce nom; elle s'éteignit, semble-t-il, dans la seconde moitié du XIVe siècle. La

<sup>1)</sup> AEF: Traités et Contrats, Nº 370.

<sup>2)</sup> AEF: Hauterive, Tiroir II, 3. — GISV 1101. — GAV, p. 702.

<sup>3)</sup> Voir aussi: GAV, p. 702.

<sup>4)</sup> id. — AEF: Collège, Z 23.

famille de Grüningen (Everdes = Grüningen) de Gessenay, appelée plus tard de Verdet, qui existait encore au canton de Vaud au XVIIIe siècle et qui portait les armoiries d'Everdes ne semble pas être de même souche, tout au moins légitime.

Un sceau<sup>1</sup>), probablement d'Ulrich de Vuippens, datant du XIIIe siècle, donne un pallé de huit pièces. Dès lors, à une exception près, le pallé sera toujours normal, de six pièces.







Fig. 60

Agnès de Grandson, seconde femme d'Ulrich de Vuippens, utilisa en 1304 un sceau<sup>2</sup>) représentant une dame tenant un écu dans chaque main, dans la dextre un écu de Grandson (pallé, à la bande brochant chargée de trois coquilles) et dans la senestre un écu de Vuippens: pallé de six pièces. — Le même écu est aussi donné par les sceaux de: Jean, coseigneur d'Everdes, 1322<sup>3</sup>), Wuillerme, coseigneur de Vuippens 1346, 1347<sup>4</sup>), Petermann 1545<sup>5</sup>); et aussi par celui de Jacques Gollie, dit de Vuippens, à Montreux, où l'écu est surmonté de la lettre «W», 1576<sup>6</sup>).

Le cimier a toujours été constitué par des plumes qui ont varié suivant les époques. Plusieurs sceaux indiquent: pallé de six pièces; cimier: une touffe de plumes de coq; ce sont ceux de Rodolphe 1453 à 1485<sup>7</sup>), de Girard 1479<sup>8</sup>), d'Aymon 1456 à 1479<sup>9</sup>) (fig. 60).

Les sceaux de Jacques 1508<sup>9bis</sup>), Pierre 1527<sup>10</sup>), Claudine 1552<sup>11</sup>) indiquent: pallé de six pièces; cimier: une touffe de plumes de paon.

Wuillerme de Vuippens utilisa en 1514 un sceau<sup>12</sup>) donnant: pallé de six pièces; cimier: dix plumes d'autruche (fig. 59). Celui de Petermann<sup>13</sup>), 1539 à 1544, ne donne au cimier que six plumes d'autruche.

Un vitrail de 1559<sup>14</sup>) aux armes de Marguerite de Vuippens et de Pierre Quisard, son époux, donne: pallé de six pièces, d'argent et de gueules; cimier: quatre plumes d'autruche d'argent.

<sup>1)</sup> AEF: Sceaux coupés. 2) AEF: Valsainte, M 6. — GISV 1102.

<sup>3)</sup> AEF: Part-Dieu, X 25b.

<sup>4)</sup> AEF: Titres de Vuippens, N<sup>0</sup> 25; Traités et Contrats, N<sup>0</sup> 362.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>) AEF: Titres de Vuippens, N<sup>0</sup> 70.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>) AEF: Correspondance de Vuippens.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>) AEF: Stadtsachen A, N<sup>0</sup> 240, 278; Collège, C 109; Commanderie, N<sup>0</sup> 134; Morat H; Traités et Contrats, N<sup>0</sup> 296; Hauterive, II 339.

<sup>8)</sup> AEF: Traités et Contrats, Nº 296. — GISV 1104.

<sup>9)</sup> AEF: Traités et Contrats, Nº 296. — GAV, p. 704.

<sup>9</sup>bis) AEF: Hauterive, II 362.

<sup>10)</sup> GAV, p. 704.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>) AEF: Titres de Gruyère, Nº 72, 96 à 98; Titres de Vuippens, Nº 70; Fonds Griset de Forel, 1539.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>) Musée national suisse. — GAV, p. 569.

Le même écu, pallé d'argent et de gueules, est aussi donné par une peinture se trouvant dans une grosse de 1502<sup>1</sup>) aux armes d'Antoine et de Claude de Vuippens (fig. 61), et par un dressoir sculpté de 1541<sup>2</sup>).

Les émaux inverses, pallé de gueules et d'argent, sont donnés par une peinture du XIVe siècle se trouvant jadis dans la maison de Bubenberg, à Berne<sup>3</sup>), par la chronique de François Rudella<sup>4</sup>) de 1575 environ, par l'armorial Python de 1675 environ, etc.

Girard de Vuippens utilisa, comme évêque de Lausanne, en 1307, un sceau<sup>5</sup>) donnant deux écus, celui de senestre: pallé de six pièces, qui est de Vuippens, l'autre, tombé, qui devait être de Grandson, famille de sa mère. Le même personnage, comme évêque de Bâle, se servit d'un autre sceau<sup>6</sup>), de 1311 à 1324, ne donnant que l'écu de Grandson: pallé à la bande brochant chargée de trois coquilles. Sa pierre tombale (renouvelée au XVe siècle) se trouvant dans la cathédrale de Bâle<sup>7</sup>) donne un écu écartelé, aux ser et 4me d'argent à la crosse de gueules, qui est de l'évêché de Bâle; au 2me pallé d'argent et d'azur à la bande brochant de gueules chargée de trois coquilles d'or, qui est de Grandson; au 3me pallé de gueules et d'argent, qui est de Vuippens.

Rodolphe, coseigneur d'Everdes, utilisa en 1327 et 1330 un sceau8) donnant: pallé de dix pièces, à la bande brochant.

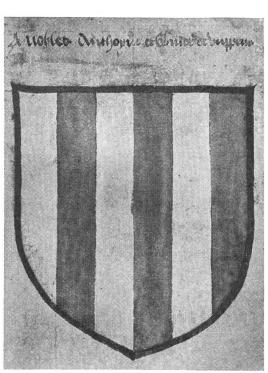


Fig. 61 Armoiries d'Antoine et Claude de Vuippens, peintes sur une grosse de 1502

Jehannette de La Molière, dame d'Everdes, se servit en 1346 d'un sceau<sup>9</sup>) représentant une dame tenant de sa dextre l'écu de la Molière (une molette) et de sa senestre l'écu d'Everdes: pallé de six pièces, à la bande brochant sur les trois premiers pans.

Othon d'Everdes, fils de la dite Jehannette, abandonna la brisure à la bande pour prendre la molette de La Molière; il portait en effet dans son sceau<sup>10</sup>), de 1346 à 1350: pallé de six pièces, brisé d'une molette posée en chef sur le troisième pan.

Gaspard de Vuippens utilisa vers 1566 un sceau<sup>11</sup>) donnant: pallé de six pièces, brisé d'un filet en bande.

L'armorial du P. Apollinaire, 1865, donne pour les Everdes: d'argent à deux pals d'azur.

Fig. 62 Les armoiries des Vuippens furent relevées par le bailliage de Vuippens, et figurent comme telles sur le plan de Fribourg de Martin Martini (1606) (fig.62).

<sup>1)</sup> AEF: Grosses de Vuippens, N<sup>0</sup> 43.
2) Fribourg artistique à travers les âges, 1890, pl. XIX.
3) AHS 1903.
4) AEF, vol. I, p. 167.
5) AEF: Part-Dieu, A 1. — GISV 173<sup>4</sup>.
6) Arch. Nationales Paris, J 611, N<sup>0</sup> 32. — AEF: Hauterive, IIe suppl., N<sup>0</sup> 93. — AEN: M 3, 1. — A Ville de Neuveville, 26.IV. 1318. — A vaticanes, Rome: AA Arm. C 902. — GISV 165<sup>5</sup>.

<sup>8)</sup> AEF: Titres de Vuippens, Nº 109; Collège, G 19. — GAV, p. 704. <sup>7</sup>) GAV, p. 704.

<sup>9)</sup> AEF: Collège, L 14. — GAV, p. 704.

10) AEF: Traités et Contrats, N<sup>0</sup> 40, 41; Collège, L 14. — GISV 110<sup>3</sup>.

<sup>11)</sup> AEF: Collège, Carton, Carton 96.